

# Pierrenod ou l'impossible retraite

Si Rousseau s'est plaint à maintes reprises d'être «envahi de visiteurs», voire «de carrossées d'officiers» – une centaine de personnes au moins, peut-être le double –, plusieurs non seulement ont été éconduits mais surtout ont trouvé porte close. Sur ses 1160 jours d'exil à Môtiers, de plus en plus souvent et même longuement, dès les beaux jours Jean-Jacques a déserté son domicile pour des visites à divers hôtes, des balades nécessaires à sa santé, des excursions, pour fuir les importuns venus troubler sa tranquillité ou chercher à s'établir ailleurs. Malgré toutes ses tentatives de transporter ses pénates, contre vents et marées il est demeuré trois ans et deux mois au chef-lieu jusqu'au moment où la situation devint impossible.

Venu d'Yverdon accompagné du colonel G.-A. Roguin, neveu de Daniel, Rousseau arrive le 10 juillet 1762 à Môtiers et s'installe dans la maison du fils aîné de Madame Julie-Anne-Marie Boy de la Tour, Jean-Pierre, emportant une pelote d'épingles dont elle lui a fait cadeau. Le 18 juillet, il lui écrit: «Je voudrais, Madame, que vous vissiez l'empressement avec lequel je m'établis dans votre maison;» (CC 2007 – 18.07.1762).

D'Yverdon, Mme Boy de la Tour annonce retourner bientôt «sur [sa] montagne» (CC 2011 – 20.07.1762). Le 21 août Rousseau reçoit finalement sa visite et celle du colonel Roguin. Ils se rendent à Pierrenod (CC 2105) que sa propriétaire se dispose à réaménager et où elle fait une mauvaise chute dont elle est «quite pour un peut de murtirisure». Elle s'inquiète des conditions du séjour de Jean-Jacques à Môtiers: «Depuis vous j'ai bien fait des refflecion et crain que vous ne soié pas ausi bien dans ma maison que je le souhaiteroi. De grasse, cher amis dite moi si je peut remedié à quelque chause, je le ferai avec empressement» (CC 2106 – 23.08.1762).



Mme Boy de la Tour par Nonnotte

De retour à Lyon, Mme Boy de la Tour, sachant qu'il a «des visite sans fin, j'en suis faché et voudrai vous les épargnié.», fait à Rousseau la proposition de l'installer à Pierrenod: «Suiven l'ordre que j'ai donné vous auré un couple de chambre l'étée prochain sur ma montagne; il faut espéré que vous seré là en paix» (CC 2210 – 04.10.1762).

La suite sera une succession de valse-hésitations. Au delà des prétextes et en dépit de ce que Rousseau lui-même a écrit, la vraie raison que suggère Samuel Robert est sans doute que «La beauté du site dans une complète solitude ne lui aurait pas suffi longtemps.» (*Jean-Jacques Rousseau à Pierrenod*, FAN 28.10.1953, p. 4).

Rousseau tergiverse: «Vous êtes trop bonne Madame, et trop bienfaisante de vouloir bien me faire établir une maison de campagne sur la montagne; mais gardez-vous de faire cette dépense pour moi qui suis si peu sur d'en profiter.» (CC 2220 – 09.10.1762).

Sa bienfaitrice insiste: «Vous avez bau dire, cher amis vous auré un petit appartement sur ma montagne ou vous seré j'espere plus tranquille, je suis mortifié de ce que vous ne pouvés la voir a Motier, prené passiance cher ami,» (CC 2256 – 26.10.1762).

Rousseau résiste, incertain de son avenir, souvent malade – au point qu'il rédigea un testament le 29 janvier 1763 (CC A289) –, et il se dérobe: «Vous voulez donc absolument que j'aye un appartement sur votre Montagne, et moi je vous reitère que si vous faisiez pour moi cette dépense vous feriez une chose très peu raisonnable» (CC 2284 – 06.11.1762).

Faisant fi de ces réticences, Mme Boy de la Tour a lancé sans attendre les transformations. Bien que dès le printemps 1763, après le départ de «Mylord Mareschal», Rousseau ne cache pas son désir

d'aller vivre ailleurs qu'à Môtiers, il ne s'est pas décidé à déménager: «dans la vie languissante et valetudinaire que je mène on ne se deplace que quand on y est forcé. Dans cette situation je n'aurois pas dû laisser entreprendre le travail de vôtre montagne, si vous m'eussiez assuré moins positivement qu'il seroit agréable pour vous-même d'y avoir un logement. D'ailleurs, la dépense en est commencée; pour qu'elle ne soit pas perdue, il faut laisser achever. J'attends avec empressement le moment d'aller m'y établir, Bien sur, Madame, d'habiter avec plus de plaisir vôtre Chalet dans un desert que les Palais des Rois dans les Villes.» (CC 2678 – 07.05.1763).

En même temps qu'elle «donne ordre pour que l'on vous remete ma cave [à Môtiers]», son hôtesse écrit à Rousseau: «j'ai enfen reçu une lettre de M<sup>r</sup> Cler[c] qui me dit l'ouvrage sur la montagnie presque fini ordonné & faite faire a votre fentesie, il a mes hordres & vous ne saurié plus m'obliger tout cela me sera très hutil un jour, n'i épargnié rien de grasse, je voudrai aitre aporté d'y faire travaillié moi meme.» (CC 2739 – 01.06.1763).



La métairie de Pierrenod

Rousseau précise qu'«On travaille sur la montagne, mais comme on ne s'est mis en train tout de bon que cette semaine, je ne sais quand les chambres seront faites et si je pourrai les habiter cet été.» Bien que l'ouvrage s'accélère, il hésite toujours «je vous dirai que si je reste dans le pays je tâcherai de m'établir tout à fait à Pierre-nou [Pierrenod]. La plus profonde solitude est l'état le plus heureux pour moi.» (CC 2750 – 10.06.1763).

Deux mois plus tard, il y renonce absolument en raison des insinuations portées sur les raisons de son déplacement: «Je me préparois à me transplanter à vôtre Montagne avec autant de plaisir que vous avez eu à la faire accomoder; mais ni mon état présent ne le permet, ni quand il le permettroit je ne le pourrois faire, vû l'étrange pays où je vis [...]». Bien qu'il le «regarde [...] comme le séjour le plus vil et le plus venimeux qu'on puisse habiter.», il a «pris le parti de rester au milieu de Motiers [...]» (CC 2872 – 14.08.1763).

Abandonnant l'idée de se rendre en Ecosse, l'automne venu, Rousseau est allé constater l'état d'achèvement des travaux à Pierrenod et y a même brièvement séjourné vers la mi-septembre avec Thérèse (CC 2917 – 13.09.1763). Il écrit ainsi à sa protectrice: «j'ai vu les Chambres de la Montagne; elles sont charmantes». Pourtant «Rien n'est décidé; mon état ne me permet aucune resolution fixe.», ce qui ne l'empêche pas de demander des détails «sur l'habitation de la Montagne en cas que je puisse m'y fixer comme je désire», apparemment pas avant le printemps suivant et sans précipitation aucune (CC 2962 – 09.10.1763).

Mal à l'aise de ce qu'il lui a «constitué en dépense», il l'assure en novembre: «mon arrangement est, sauf vôtre bon plaisir, d'aller faire un essai du séjour de la montagne, et si je vois qu'il me soit possible de m'y établir tout de bon, je le ferai.», sans écarter pour autant à l'éventualité de «quelque autre séjour plus convenable que celui de Môtiers dont l'air ne me convient pas» (CC 3029 – 19.11.1763).

Tout en repoussant l'échéance, un mois plus tard il répète: «L'hiver me tue, ma chère amie, je suis depuis deux mois dans le plus triste état; toutefois je ne renonce point à l'espoir d'aller essayer cet été du séjour de la montagne.» (CC 3072 – 18.12.1763).

Le début de l'année 1764 arrivé, l'intention se précise: «Je ne perds point de vue l'habitation de la Montagne; mais pour commencer à me bien mettre au fait des inconviens et des avantages, je commencerai par y aller camper quelques jours sans un grand transport de meubles; [...] au reste il ne faut pas songer de trois ou quatre mois, il faut attendre les chaleurs.» (CC 3151 – 19.02.1764).

A la place de sa mère indisposée, Jean Pierre Boy de la Tour prend acte du projet de Rousseau: «Ma Mere apprendra avec un plaisir extreme ainsy que nous Monsieur, que vous ayés goûté l'air de la Montagne & qu'il vous aye fait du bien.» (CC 3331 – 08.06.1764). Avant la fin du printemps, fuyant les visiteurs, Rousseau semble effectivement être allé à Pierrenod, ce qu'ignore Mme Boy de la Tour qui lui demande: «Et bien, cher amis allé vous faire un tour sur la montagnie, voissi bien le tems convenable, je souhaiteroi que vous vous yi trouvassié agreablement et que vous y fissié transporté tout ce qui peut vous aitre hutille;» (CC 3367 – 27.06.1764).

Fort occupé et souvent en déplacement – «les lettres et les visites qui me pleuvent et les tournées que le bien de ma santé et le soin d'échaper aux importuns me prescrivent» –, après avoir passé trois jours au Bied chez Mme DeLuze, Rousseau ne reprend contact avec Mme Boy de la Tour qu'au début de juillet. C'est pour lui annoncer une décision toute contraire: «Je voulois aller m'établir à la Montagne et profiter des depenses que je vous ai causées; mais mille inconveniens trop longs à décrire me forcent de renoncer à ce projet. [...] je cherche quelque habitation dans le bas [les bords du lac] pour l'année prochaine.» (CC 3388 – 07.07.1764).

Mme Boy de la Tour accuse le coup: «C'est avec chagrein que je vois que ma maison ne peut convenir à votre senté qui m'et trop pressieuse pour auser murmuré de ce que vous la quiteré. Je souhaite mon cher ami que vous en trouviez une qui vous convienne a tout ses egar et que vous m'en ouvrié la porte quand je serai a porté de vous allé voir.» (CC 3412 – 20.07.1764). A la fin de ce mois, cachant qu'il va rencontrer les Représentants genevois, Rousseau prend le premier prétexte pour s'échapper et ne pas recevoir les comtes polonais Mnischez, occasion aussi d'une absence prolongée.

Nonobstant ce qui précède, Rousseau est revenu à Môtiers et il écrit à Mme Boy de la Tour: «j'y resterai aussi longtems qu'il me sera possible, n'abandonnant pas même le projet d'essayer de Pierre-nou; mais je suis lié par tant de choses que je ne me transplante pas comme je veux. [...] Me voilà terré pour tout l'hiver dans mon état ordinaire, c'est à dire enfermé dans ma chambre et souffrant jusqu'aux beaux jours, si tant est qu'il en revienne pour moi.» (CC 3608 – 28.10.1764). Il a l'espoir de voir arriver sa bienfaitrice au printemps, ravie qu'il n'ait délogé: «Vous ne pouvié mon cher ami me donner une nouvelle plus agreable que celle de rester dans ma maison,» (CC 3627 – 06.11.1764). Elle se réjouit de le revoir: «J'atent avec impasiance le praintens qui me procurera l'avantage de vous voir et embrasser.» (CC 3774 – 24.12.1764).

C'est assurément avec impatience que lui aussi attend sa visite en 1765: «Je sens quoiqu'avec peine que je serai forcé de quitter vôtre maison ne pouvant plus durer à Môtiers. Le plaisir d'y être vôtre hôte m'y a retenu près de trois ans;» (CC 4030 – 17.02.1765), d'autant que, convalescente, Mme Boy de la Tour doit retarder son voyage. Elle lui écrit: «Je me flate et espere avoir l'avantage de vous voir ce moy de may, ou que vous soié je vous irai cherché, mon sejour a Motier Sera fort court, je ne pourai faire autrement que d'aler loger chez ma belle sœur, n'ayé nul sousi et ne vous derengé en aucune fasson, je voudrois que dans le baux tems vous esseyasé de l'air de la montagnie, on me dit qu'el serai fort en Etat de vous resevoir; il me semble que la vous serié bien tranquille & a l'abri des inportuns.» (CC 4093 – 04.03.1765)

Victime des «tracasseries que la prêtraille d'ici [lui] a suscitées», Rousseau l'assure que: «Quoique je ne sache encore si je resterai dans ce pays, je suis bien déterminé du moins à y rester jusqu'à vôtre voyage.» (CC 4320 – 21.04.1765), ce qu'il confirme dans la lettre suivante: «je vous assure que cet espoir tient bien sa place parmi les raisons qui me retiennent ici.» (CC 4383 – 05.05.1765). Fin mai, Rousseau pourrait s'être rendu à Pierrenod mais la rencontre se fait attendre.

A la fin du mois d'août 1765 enfin, peu avant la visite de Mme de Verdelin, Mme Boy de la Tour accompagnée de sa fille Madeleine-Catherine (Madelon) est à Môtiers (CC 4624): il n'est alors plus question du tout de Pierrenod. Onze jours après le départ de sa protectrice, l'exil môtisan de Rousseau s'achève en débâcle pour un bref répit de sept semaines à l'île de Saint-Pierre d'où il lui adresse à Lyon ses regrets: «Pardon mille fois, ma bonne amie, d'avoir tardé si longtems à vous écrire après avoir quitté votre maison si brusquement et si à regret. Vous savez quel plaisir je prenois à

vivre chez vous; mais au moment que je venois de vous constituer en de nouvelles dépenses il a fallu tout abandonner.» (CC 4723 – 13.10.1765)

Avant fin octobre 1765 Rousseau quittait définitivement la Suisse pour n'y plus jamais revenir.

Non contente de faire faire des aménagements, selon une tradition familiale transmise de génération en génération, Mme Boy de la Tour, en invitant Rousseau à s'établir à Pierrenod, se serait également souciée de le pourvoir de tout ce qui était nécessaire à un ménage et, en particulier, de vaisselle. Devenu inutile, cet équipement aurait été déposé à Môtiers et y serait resté sans être employé.

D'après ce qui reste de l'ensemble – car il y a eu de la casse bien que sa rusticité en ait écarté l'emploi –, le service a pu comprendre une série de douze pièces. Il subsiste ainsi aujourd'hui une douzaine d'assiettes tant grandes que petites, 3 ou 4 grands plats, et 6 ou 7 bols avec anses et soucoupes.



Deux des trois assiettes reçues en don et exposées au MRM

Ces faïences venaient-elles de Couvet ? Leur origine est ardue à préciser car l'existence d'ateliers locaux d'une part est mal connue sinon sujette à caution, et d'autre part, selon le commentaire de Mme Ursule Babey (28.01.2018), «En l'absence de décor, qui est d'une aide considérable dans les attributions des pièces à telle ou telle faïencerie, il faut se rabattre sur les dimensions de ces pièces moulées ou calibrées et sur le nombre d'accolades. [...] Sinon, bien observer la forme elle-même qui est dépourvue de rainure le long du bord.»

«[...] surtout dans nos régions frontalières [,] des pièces d'origine exogène peuvent aussi se retrouver dans la vaisselle utilisée...»

Concernant la technique, la même spécialiste explique que «[...] les marques profondes [au revers] sont laissées par les supports de cuisson. Comme il y en a trois, cela signifie que les assiettes ont été cuites une seule fois en grand feu, puisque chaque assiette repose généralement sur trois pernettes dans les cazettes (grandes boîtes en terre cuite utilisées lors de la cuisson pour éviter que le blanc ne se tache à cause des fumées et autres dans les fours à bois), mais comme elles n'ont pas de décor sur le miroir (le fond de l'assiette), cela n'est pas étonnant, il n'était pas nécessaire de les cuire en plusieurs phases.» (29.01.2018)

Au moins, leur datation semble pouvoir correspondre à la période concernée d'après l'archéologue Andreas Heege qui déclare «Stilistisch und aufgrund archäologischer Vergleichskomplexe würden wir diese Teller immer in die Zeit zwischen etwa 1780 und spätestens 1850 einordnen.» (31.01.2018)